



**Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde**

**NOTE D'INFORMATION**

**NAVC/GRH/2020-069  
Diffusion générale**

Bordeaux, le **14 OCT. 2020**

Groupement des ressources humaines  
Service développement des ressources humaines  
GRH/DRH/EEF/AB/2020-81573  
Affaire suivie par Madame CAYUELA-MOLINA

**Objet :** Avis de vacance de poste  
**PJ :** 1 fiche de candidature + 1 fiche de poste

Je vous informe qu'un poste d'officier de sapeurs-pompier professionnel est ouvert au Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde.

Date d'affectation envisagée : à définir

GROUPEMENT TRAITEMENT ALERTE ET COORDINATION OPERATIONNELLE				
Affectation	Nbre	Grade / Conditions	Emploi	Régime de service
Service opération	1	Capitaine	Capitaine CTA	Mixte

Les agents devront impérativement présenter leur candidature sur l'imprimé joint en modèle.

Le terme de rigueur pour la transmission des candidatures au groupement des ressources humaines est fixé au **21 octobre 2020**.

**Le Directeur Départemental,**

**Contrôleur Général  
Jean-Paul DECELLIERES**

**Destinataires :**  
- Tous chefs de pôles  
- Tous chefs de groupements  
- Chefs de CIS  
- Syndicats





## FICHE DE POSTE CAPITAINE CTA

<b>EMPLOI</b>	FAMILLE D'EMPLOIS : AGENTS D'ENCADREMENT – CAPITAINE CTA-CODIS
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	FILIERE SAPEURS-POMPIERS CADRE D'EMPLOIS DES CAPITAINE, COMMANDANTS, LIEUTENANTS-COLONELS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS CATEGORIE A
<b>AFFECTATION</b>	PÔLE COORDINATION OPERATIONNELLE GROUPEMENT TRAITEMENT ALERTE ET COORDINATION OPERATIONNELLE SERVICE OPERATION LIEU DE TRAVAIL : GTAC - 56, cours du Maréchal Juin 33000 BORDEAUX
<b>SUPERIEUR HIERARCHIQUE</b>	Chef(fe) du service opération
<b>MISSION</b>	Responsable du fonctionnement du CODIS et de l'ensemble du CTA pendant ses 12 heures de permanence, tant au niveau du travail effectué par les opérateurs, chefs de salle et OPCTA-CODIS, qu'au niveau du suivi des opérations sur le territoire départemental
<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer l'application stricte des règles de gestion des interventions, règlement opérationnel départemental, notes de service ainsi que les conventions applicables entre les services extérieurs et le SDIS 33</li> <li>- Adapter la couverture opérationnelle en terme de moyens et de délais d'intervention</li> <li>- Mettre en œuvre les réseaux de transmission permettant la montée en puissance des outils de commandement et notamment les relations entre les Postes de Commandement sur le terrain et le CODIS</li> <li>- Rendre compte au commandant CTA-CODIS de tous les événements opérationnels durant sa garde</li> <li>- Préparer et mettre en forme les messages de remontée d'information lors d'événements marquants ainsi que les différents bilans opérationnels qu'il propose au commandant CTA-CODIS</li> </ul>
<b>TACHES PRINCIPALES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise et encadre le déroulement de la garde du CTA-CODIS (tenue du personnel, nombre d'opérateurs en poste, respect du planning journaliers des opérateurs)</li> <li>- Est responsable de l'ensemble des agents participant à la garde du CTA-CODIS (SPP – SPV – agents de la filière administrative)</li> <li>- Diffuse les consignes nécessaires au fonctionnement des salles opérationnelles</li> <li>- S'assure de la répartition des personnels de manière à apporter une réponse adaptée à l'activité du CTA et du CODIS</li> <li>- Lors d'événements importants, organise la montée en puissance du CTA-CODIS en rappelant les officiers d'astreinte (avec l'aval du commandant CTA-CODIS)</li> <li>- Initie la montée en puissance de la salle de crise en utilisant les outils mis à sa disposition</li> <li>- Dans le cadre de son astreinte, vient renforcer le CTA-CODIS</li> <li>- Rend compte pendant sa garde de tout problème important par écrit au commandant CTA-CODIS ainsi qu'au chef de groupement CTA-CODIS</li> </ul>

---

<b>TACHES SECONDAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participe aux réunions de la chaîne de commandement</li> <li>- Prend en compte les consignes pour sa garde et les transmet à son tour lors de la relève</li> <li>- A l'issue de la réunion de commandement, organise le passage de consignes avec l'OP CTA-CODIS et les chefs de salle</li> <li>- Participe au fonctionnement du service opération en service hors rang sous l'égide du chef de service</li> </ul>
-------------------------------	---

---

<b>COMPETENCES</b>	<p><b>Connaissances métier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles opérationnelles du SDIS (notes de service en vigueur, application du règlement opérationnel, des différentes consignes existantes, notes de service et conventions, etc...)</li> <li>- Techniques opérationnelles (engagement du matériel adapté à la situation d'urgence, en fonction de la nature d'appel)</li> <li>- Organisation des réseaux de transmissions</li> <li>- Organisation du commandement en intervention</li> <li>- Outils bureautiques et notamment système d'aide à la décision, ainsi que divers logiciels en service au CTA-CODIS (sites techniques, météo, crues, etc...)</li> <li>- Utilisation de la documentation technique à disposition au CTA-CODIS (cartographie, documentation TMD, CANUTECH, fiches toxicologiques, etc...)</li> </ul> <p><b>Qualités requises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aptitude à manager une équipe et sens des relations humaines</li> <li>- Esprit d'initiative</li> <li>- Capacité de décision</li> <li>- Qualités organisationnelles, rigueur, méthode</li> <li>- Devoir de réserve</li> </ul>
--------------------	--

---

<b>CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE</b>	<p>REGIME DE TRAVAIL : gardes de 12 heures - astreintes OAP 3 – journées en régime hebdomadaire.</p>
---	--

HORAIRES : définis dans le projet de service du groupement

CONDITIONS DE TRAVAIL : Tenue de catégorie 3 de sapeurs-pompiers professionnels.